

SITUATION ACTUELLE DE LA COOPERATION DU
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT
COOPERATIF AVEC LES PAYS ET ORGANISMES
AMIS.-
=====

INTRODUCTION

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif est chargé de concevoir, de programmer et de superviser les activités d'intégration de la jeunesse dans le processus de production ainsi que celles de promotion des coopératives, des sports et des loisirs.

Dans ce cadre, il s'occupe de l'éducation populaire des jeunes, de leur encadrement socio-culturel et de la promotion de l'auto-organisation notamment à travers les groupements socio-économiques de production de biens et de services en vue de répondre aux principales préoccupations des jeunes, à savoir la formation et l'emploi. De même, la formation et la recherche coopératives, l'appui technique et matériel des coopératives et leur encadrement administratif ainsi que l'éducation physique et sportive et l'encadrement des manifestations sportives et de loisirs constituent des missions assignées à ce Ministère.

En ce qui concerne la jeunesse, le Président de la République définit dans Son Discours-Programme du 8 Janvier 1964 la mission de ce département comme suit :

"Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif aura la responsabilité de maîtriser l'un des problèmes cruciaux pour notre avenir à savoir : la vocation nationale de nos jeunes gens, filles et garçons. C'est certainement à travers le mouvement coopératif et les associations privées qu'il sera possible de trouver les premières solutions adéquates et rapides aux problèmes de conférer à nos jeunes une occupation utile, productrice, et, pour eux, gratifiante pour qu'ils puissent contribuer à la mesure de leur enthousiasme et de leur générosité, au progrès de notre pays, tout en y trouvant leur compte et l'assurance d'une qualité de vie toujours meilleure.

Il sera par conséquent de la plus haute importance que les responsables de ce Ministère mettent en marche un vaste processus de consultation et de concertation pour présenter un plan d'action, c'est-à-dire une stratégie de la mobilisation de nos jeunes pour le plus grand bénéfice des jeunes eux-mêmes et du développement de notre Pays tout entier. Une telle stratégie nous permettra, en connaissance de cause, de prévoir les mesures qui s'imposent et de mobiliser toutes les ressources internes et externes nécessaires pour pouvoir nous attaquer avec succès à ce problème décisif pour notre avenir".

Cette stratégie existe mais les moyens pour la mettre en oeuvre restent insuffisants du fait de la modicité des ressources budgétaires nationales. Aussi une intervention extérieure s'avère-t-elle nécessaire pour les programmes d'actions suivants :

A/ Domaine de la formation

1° Formation des formateurs : Les encadreurs communaux et préfectoraux de la Jeunesse et des Coopératives ont besoin d'améliorer leurs connaissances en matière de développement technique, économique et socio-culturel, pour mieux animer et sensibiliser les jeunes sur la problématique de leur développement et encadrer des activités des coopératives et des groupements socio-économiques ainsi que les manifestations sportives et culturelles.

L'aide extérieure attendue consiste en financement des séminaires de recyclage et des stages à l'intérieur du pays et en bourses de stages à l'extérieur de préférence dans les pays ayant les mêmes structures socio-économiques et les préoccupations de développement similaires au nôtre.

2° La formation des responsables des groupements socio-économiques et des coopératives en matière de gestion et des principes coopératifs.

Etant donné qu'il existe des infrastructures d'accueil dans le Pays, l'aide extérieure souhaitée comporte le financement des stages et des séminaires à l'intérieur du Pays.

3° La formation des animateurs sportifs communaux et des établissements scolaires dans le domaine des techniques sportives.

L'aide extérieure souhaitée consiste en assistance technique (entraîneurs et spécialistes en E.P.S.) de courte durée et en matériel didactique ainsi que le financement des stages dans le Pays pour les animateurs en formation.

4° La formation des jeunes dans les chantiers de jeunes, les Centres de Formation de la Jeunesse et dans les ateliers d'apprentissage ou de perfectionnement en métiers.

L'aide extérieure souhaitée comporte :

- le matériel didactique
- une assistance technique pour enseigner la pratique de certains métiers pour lesquels il n'existe pas de cadres nationaux pour l'enseigner.
- le financement des infrastructures et d'équipements de base notamment pour les chantiers des jeunes.

B/ Domaine d'appui aux projets de production des Coopératives et des Groupements socio-économiques des jeunes.

L'aide extérieure souhaitée couvre les éléments suivants :

- Fourniture de matériel de production pour les coopératives et les groupements socio-économiques des jeunes.
- Renforcement des moyens financiers pour les premiers investissements et ceux liés à l'extension des activités ainsi que pour le fonds de roulement initial. L'intervention est à faire généralement sous forme de prêts mais des subventions peuvent être envisagées pour des projets dont l'intérêt socio-économique est évident mais dont la rentabilité financière est à long terme.
- L'appui à la commercialisation des produits des jeunes et des coopératives.
- La mise à la disposition des encadreurs de projets de production des moyens de déplacement (motos).

C/ Appui socio-culturel.

L'aide extérieure souhaitée porte sur :

- Le matériel d'alphabétisation pour les C.C.D.F.P. et les autres centres socio-culturels dispensant des cours d'alphabétisation.
- Des livres, des revues et documents d'informations pour les bibliothèques communales.
- Le matériel et des équipements sportifs à distribuer aux communes et aux fédérations sportives pour les différentes disciplines promues dans le Pays.
- Des infrastructures et des équipements pour les maisons et les chantiers des jeunes dont des bâtiments et des terrains de jeux pour les maisons des jeunes ainsi que du matériel audio-visuel (pour la projection de films de cinéma et de vidéo) dans tous les centres des jeunes.

D/ Echanges internationaux entre les jeunes dans le cadre du jumelage-coopération spécialement au niveau des mouvements et associations de jeunes des différents pays.

Il est souhaité que les échanges déjà amorcés entre les mouvements des jeunes et des associations sans but lucratif s'intéressant aux jeunes puissent se renforcer avec l'appui des organismes publics de coopération multilatérale et bilatérale.

I. PAYS D'EUROPE

1. ALLEMAGNE FEDERALE

La République Fédérale d'Allemagne spécialement le Land de Rhénanie Palatinat entretient des relations avec le Ministère dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Les projets en cours sont les suivants :

Jeunesse :

- Aide en marchandises : 150.000 DM (RFA). Elle sert pour l'achat de matériel didactique et des moyens de déplacement.
- Maison des Jeunes de KIGALI : 100.000 DM (Rhénanie-Palatinat)
- Soutien aux petits projets des jeunes et aux mouvements de jeunesse à MUSHA et dans quelques Communes jumelées (Rhénanie-Palatinat)
- Assistance technique pour la formation et encadrement des jeunes (Rhénanie-Palatinat).

Sports :

- Formation des animateurs sportifs (Rhénanie-Palatinat);
- Construction de terrains de jeux dans quelques Ecoles Secondaires;
- Bourses d'études pour cadres supérieurs d'E.P.S.;
- Echanges sportifs et culturels.

Projets à négocier :

- Institut Supérieur d'Education Physique et de Sport (infrastructures, équipements et formation).
- Appui à l'unité Formation du Centre IWACU.

2. PAYS-BAS

- Le Service des Volontaires Hollandais (S.N.V.) intervient dans certaines communes et touche quelques projets des jeunes;
- Le projet SAAP de la S/Préfecture de NYABISINDU pour l'appui aux jeunes artisans compte démarrer en Janvier 1989.

Nouvelles demandes

- Bourses pour la formation technique en petits métiers;
- Bourses de stage dans le cadre du sport pour tous.

3. BELGIQUE

Le Ministère a approché l'ONG APEFE pour obtenir de l'assistance technique afin d'élaborer les programmes pour l'éducation populaire des jeunes (Bureau pédagogique). Plusieurs ONG opèrent dans le pays (nous sommes en train de les recenser et connaître les moyens qu'ils engagent).

Projets en négociation

- Réfection de la piscine du Café Impala
- Assistance technique pour un centre de musique
- Construction d'un Centre de formation et de production en métiers divers pour la JOC par le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC).

4. FRANCE

Le projet de formation des animateurs sportifs, la réfection du Centre de RUKARI et des terrains de jeux partiellement exécutée suite au départ de l'expert vont peut-être reprendre avec le nouvel expert.

Nouvelles demandes :

- Des moyens matériels et financiers pour exécuter le programme de formation des animateurs sportifs;
- Institut Supérieur d'E.P.S. (infrastructures, équipements, formation);
- Bourses EPS (entraîneurs et professeurs);
- Entraînement des athlètes en France;
- Construction et Equipement des Maisons des jeunes;
- Bibliothèques communales.

5. SUISSE

Actuellement, la Suisse finance et fournit de l'Assistance Technique à la Coopérative TRAFIPRO, aux Banques Populaires et au Centre de Formation et de Recherche Coopératives IWACU.

Projets nouveaux à présenter :

- Financement d'infrastructures de chantiers et maisons des jeunes
- Appui aux ateliers de production des jeunes surtout en équipements.
- Bourses de stage en gestion et organisation coopératives.
- Formation en petits métiers (horlogerie).

6. U.R.S.S.

L'URSS entretient des relations avec le MIJEUCOOP spécialement dans les domaines sportif et folklorique. Chaque année un protocole de coopération fait l'objet de négociations pour les échanges sportifs et folkloriques.

Les projets à suivre :

- Bourses de stage en éducation physique et sportive
- Bourse de stage en gestion et organisation coopératives
- Moyens de transport pour les Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives.
- L'envoi d'entraîneurs de Football, Volleyball, Athlétisme et Basketball.

II. PAYS D'AMERIQUE

1. CANADA

a) Le Gouvernement québécois a promis des équipements de sports pour l'école d'éducation physique et de sport et l'augmentation du quota des bourses canadiennes pour le Rwanda (CONFESJES)

b) Les Organisations et institutions canadiennes:

- F.A.M. : (Fonds Administré par la mission canadienne): le fonds finance plusieurs petits projets dont le coût n'excède pas 3.500.000 FRW. Il a financé pour le MIJEUCOOP un projet d'alphabétisation et l'équipement de l'atelier de menuiserie du Centre de Formation de la Jeunesse de GACULIRO.
- O.C.S.D. : Le projet CEFMIVA à RUHONDO est financé en partie par cet ONG qui fournit des experts. Les volontaires de l'OCSD opérant au MIJEUCOOP sont affectés à l'UBUKOZI et au projet CEFMIVA. Cet ONG a été contacté pour la culture attachée au CFJ de MAYANGE à Kigali et pour le Centre COJEMU de HUYE à BUTARE, mais il ne semble pas disposer de moyens financiers pour l'exécution.
- Jeunesse Canada Monde : Une convention a été signée pour les échanges entre les jeunes canadiens et les jeunes rwandais (Xaveri et JOC).
- SOCODEVI : Coopère avec le Centre IWACU de Kigali, KOPISHYAKA de Kibungo, UBUKOZI de Butare et UNICOOPAGRI de Byumba. Il a reçu le programme d'action qu'il peut mener en faveur des coopératives.
- Institut de développement Nord-Sud : vient de recevoir le mémorandum sur nos besoins en formation en faveur des jeunes.

2. U.S.A.

a) L'Agence d'Information nous envoie par occasion des professionnels en Basketball pour un stage d'une semaine pour nos Basketeurs et le Rwanda supporte les frais de séjour. Cette Agence avait accepté:

- de prendre à sa charge tous les frais de séjour de l'expert
- de donner les Equipements aux stagiaires.
- d'augmenter la durée de séjour des entraîneurs

- de nous accorder des bourses d'études aux USA, les candidats devant être choisis par ces experts américains.
Il n'y a pas eu de suite.

b) Organismes non gouvernementaux:

- CLUSA : La ligue des Coopératives des Etats-Unis d'Amérique avait accepté les projets ci-après:
 - . Programmer et coordonner l'implantation et la gestion des unités de stockage dans tout le pays.
 - . Des bourses de formation dans les coopératives (à l'université de Madison).
- H.P.I. : Heifer Project International est un ONG s'occupant du développement de l'élevage. Il a financé pour l'année 1986 les projets d'élevage de Shyanda, Rusatira et de la JOC Gaculiro. Pour 1987, il a mis à la disposition des groupements Kimisagara et Mutura environ 13.000 \$
- ADF : African Développement Fondation a mis dans les Banques populaires du Rwanda un fonds de garantie pour prêter aux coopératives et groupements des jeunes. Il opère par l'intermédiaire du centre IWACU.
- USAID : Cet organisme a un programme d'appui au Centre IWACU mais il mettra fin à son assistance en décembre 1988.
- CORPS DE LA PAIX : Il a mis à la disposition du MIJEUCOOP deux volontaires qui s'occupent du marketing et de la commercialisation des produits des centres de formation des jeunes et des groupements coopératifs.
- CROSS ROADS AFRICA : Cet organisme a accordé dans le temps des bourses de voyage dans le domaine sportif. Nous sommes intéressés par cet organisme pour la gestion des infrastructures sportives.
- COMITE OLYMPIQUE DES USA : Promesse d'un laboratoire sportif et des équipements de sports.
- PEOPLE TO PEOPLE : Promesse de fourniture des équipements de sports. Un mémorandum sur nos besoins a été transmis à cet organisme.

III. PAYS D'ASIE

1. JAPON

Le Gouvernement Japonais fournit de l'assistance technique au MIJEUCOOP dans beaucoup de domaines par l'intermédiaire de l'organisme dénommé JOCV : un volontaire pour le karaté une volontaire pour la formation en couture dans le Centre de Formation de la Jeunesse de GACULIRO, un volontaire électronicien pour MERA et un volontaire pour le laboratoire alimentaire à GIHINDAMUYAGA (KONFIGI) est attendu.

Le Gouvernement Japonais a aussi promis une aide d'une valeur de 25 millions de FRW pour le matériel audio-visuel (cinebus, vidéo-cassettes). Le dossier est en cours.

Le mémorandum présenté cette année comprend trois projets nouveaux:

- Construction et équipement de 10 ateliers multifonctionnels pour les lauréats des Centres de Formation de la Jeunesse et des CERAI.
- Construction et équipement de 12 Centres de formation des Jeunes.

2. CHINE

La construction du Stade AMAHORO à REMERA est en voie d'achèvement.

Nouvelles demandes

- Assistance technique pour le STADE AMAHORO : un mécanicien, un électricien, un électronicien, un expert pour la maintenance des engins et des équipements sportifs.
- Construction d'infrastructures et fourniture d'équipements sportifs pour l'Institut d'E.P.S.
- Un projet de fabrication de ballons et autres articles de sport à base du cuir. La corporation de SHANGHAI contactée n'a pas pris d'engagement.

3. COREE DU NORD:

La Corée du Nord qui a introduit le Mouvement d'Ensemble au RWANDA a été contactée pour la formation des techniciens du Mouvement d'Ensemble et des peintres. Il n'y a pas eu de suite.

IV. PAYS D'AFRIQUE

1. ALGERIE

Nous avons introduit les dossiers suivants:

- Projet de construction de maison des jeunes
- Mise en place d'une unité micro-industrielle de traitement des fruits à GATI en Préfecture de KIBUNGO
- Bourses d'études en E.P.S.
- Stages de formation pour les cadres de la jeunesse.

2. EGYPTE

L'Egypte fournit au MIJEUCOOP de l'assistance technique en matière de formation des jeunes. Aujourd'hui nous avons demandé des bourses de stage dans les domaines agricole et coopératif.

3. LIBYE

Nous avons présenté à ce pays un projet de construction en 1986 des maisons des jeunes et des Centres culturels et sportifs. Il n'y a pas eu de réaction.

N.B.: Avec plusieurs pays africains, le RWANDA a signé des accords de coopération culturelle. C'est dans ce cadre que nous bénéficions des bourses d'études en E.P.S. (ZAIRE, CONGO, COTE D'IVOIRE, CAMEROUN).

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. PNUD:

Les projets en cours avec le PNUD sont:

- L'aide aux micro-réalisations dont le bureau se trouve en fonctionnement depuis 6 mois au MIJEUCOOP
- L'aide pour la mise en place d'un Bureau Construction au MIJEUCOOP et d'un Bureau d'Appui aux Coopératives de commercialisation (BACC).

2. CONFESJES:

La CONFESJES accorde 3 à 4 bourses canadiennes en E.P.S. et inspectorat jeunesse. Elle organise au moins un stage chaque année au RWANDA pour les sportifs.

.../...

Le projet "Entrepreneuriat de la jeunesse".
sera expérimenté dans notre pays.

3. A.C.C.T.

Le dernier projet financé par l'ACCT va bientôt
prendre fin. Il comprend 3 volets:

- L'apiculture dans la zone du Chantier des Jeunes de l'Est.
- L'étude d'une unité d'extraction de jus de fruits à Gati.
- Les séchoirs salaires.

L'ACCT nous assiste dans la formation des
condonniers à Gati, Kiaka, et Kigali. Sur demande, l'ACCT a fait
plusieurs études sur l'encadrement et la formation des jeunes.

4. UNESCO:

L'UNESCO a financé plusieurs petits projets les
années passées, ceux soumis actuellement n'ont pas connus de suite.

5. PECTA - BIT

PECTA - BIT propose de mener une analyse
approfondie des résultats de l'inventaire des activités des jeunes
qui est en cours.

Fait à Kigali, le 6 Juillet 1988
Ministère de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif.-